

Convention relative au réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents en Savoie

Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise,

VU l'article 25 de la loi n°85-53 du 26 janvier 1984 ;

VU l'article L.1421-1 et L.1421-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.212-6-1, 212-10 à 14 du Code du Patrimoine ;

VU l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales définissant les attributions du Président ;

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020-54 du Conseil Communautaire en date du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Président ;

DECIDE

ARTICLE 1 – De signer la convention annexée à la présente décision entre la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et le Département de la Savoie, relative à la création d'un réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents en Savoie

ARTICLE 2 – Le projet de soutien à la fonction parentale fera l'objet d'une subvention unique du département, d'un montant de 5 000 €

ARTICLE 3 - Pour extrait conforme certifié par le Président qui transmet à Monsieur le préfet conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Séez, le 05 juillet 2022

Yannick AMET
Président



CONVENTION
relative au Réseau d'écoute, d'appui et
d'accompagnement des parents en Savoie

ENTRE

Le Département de la Savoie, représenté par Monsieur le Président du Conseil départemental de la Savoie ou son représentant dûment habilité ;

ET

La Communauté de communes de Haute Tarentaise ; dont le siège est : 8 rue Saint Pierre BP 1 73707 SEEZ CEDEX, représentée par le Président ou son représentant dûment habilité.

-:-:-:-:-

- Vu** La circulaire DIF/DAS/DIV/DPM n° 99/153 du 9 mars 1999 relative aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents ;
- Vu** Le cahier des charges constitutif du réseau départemental de soutien aux parents ;
- Vu** L'avis du Comité départemental d'animation du dispositif d'écoute, d'appui et d'accompagnement ;
- Vu** L'adhésion de Communauté de communes de Haute Tarentaise au réseau départemental de soutien aux parents ;
- Vu** Le projet «Création d'un LAEP» déposé par la Communauté de communes de Haute Tarentaise;
- Vu** La décision modificative n° 2 du Conseil départemental du 25 octobre 1999 approuvant la création du réseau départemental de soutien aux parents, pour une durée minimum de 3 ans.

Il est convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

Face aux enjeux de société, devant les mutations de la famille et à la nécessité de développer des actions de soutien à la fonction parentale, l'État, le Département de la Savoie et la Caisse d'allocations familiales expriment une volonté commune de créer une dynamique locale de réseau autour de telles actions.

Ces actions s'adressent, dans un esprit de prévention, à tous les parents et adolescents, jeunes adultes en devenir parental.

En effet, la famille constitue l'espace qui assure en permanence le maintien des liens nécessaires à l'épanouissement de l'enfant : liens conjugaux, de filiation, entre frères et sœurs, liens trans-générationnels. Ceux-ci contribuent grandement au développement de l'enfant et à sa socialisation.

La fonction parentale a changé, en même temps que les modèles familiaux et parentaux se sont diversifiés, rendant parfois plus difficiles les relations entre les parents et leurs enfants mais aussi entre adultes et enfants au sein des différentes cellules familiales.

Les formes d'expression de la fonction parentale sont multiples. Elles touchent à l'éveil, à l'apprentissage, à l'expérimentation partagée. Elles visent toujours à l'épanouissement de l'enfant et à la permanence du lien qu'il doit entretenir avec ceux qui en ont la charge.

C'est dans ce cadre, et en tenant compte des réalités et des pratiques déjà mises en œuvre sur le terrain, que se met en place ce réseau dont l'objectif est de proposer accompagnement et soutien à l'exercice de la fonction parentale :

- ⇒ pour que toutes les personnes concernées, enfants et adolescents, parents et grands-parents, puissent s'exprimer sur leurs interrogations mais aussi leurs expériences ;
- ⇒ pour que toutes personnes assurant l'exercice d'une fonction parentale puissent bénéficier d'appuis et de repères ;
- ⇒ pour que les parents, mais aussi les futurs parents, puissent retrouver confiance et compréhension ;
- ⇒ pour que l'enfant, à toute étape de son évolution, puisse être écouté et respecté.

Les actions retenues en vue d'un financement, soutenues par des responsables formés, privilégieront l'accompagnement des parents en :

- ⇒ les mettant en relation ;
- ⇒ leur permettant de s'exprimer et confronter leurs expériences ;
- ⇒ valorisant leurs compétences ;
- ⇒ respectant leur singularité.

Elles s'inscriront dans une dynamique pluriannuelle.

ARTICLE 1^{er}

Le projet de soutien à la fonction parentale déposé par la Communauté de communes de Haute Tarentaise est accepté au titre du réseau départemental d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents de Savoie.

ARTICLE 2

L'action visée à l'article 1^{er} bénéficiera d'une subvention de **5000 euros** (cinq mille euros), prélevée sur le chapitre 65/657358//411

(autres groupements)

nature analytique : 10834 - Subvention fonctionnement Communes réseau départemental d'appui à la parentalité (programme : Protection maternelle et infantile ; opération : subventions petite enfance) du budget du Département de la Savoie, pôle social.

Elle fera l'objet d'un versement unique.

En cas de non-réalisation de l'action, l'association s'engage à restituer la subvention versée.

ARTICLE 3

La mise en œuvre de l'action respectera les dispositions de la charte nationale des initiatives pour l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents.

ARTICLE 4

Le promoteur adressera au Département de la Savoie – Pôle social - un bilan détaillé au terme de l'action.

Celui-ci sera porté à la connaissance de l'ensemble des membres du réseau.

Fait à Chambéry, le

Le Président,

Le Président ou le représentant de
Communauté de communes de Haute
Tarentaise